

Front commun des SDF

Wallonie - Flandre - Bruxelles



BC10735

SOMMAIRE

- Sans compte en banque, tu n'existes pas
- Morts de la rue France
- Liège : fête de l'Espace fraternel avec Germain Dufour
- Gand : hommage aux exclus décédés
- Préparation du 17 octobre
- Paul Trigalet a rejoint ses amis



- La Flandre ferme ses CPAS, et nous ?

PROCHAINE RÉUNION

Jedi 5 juillet chez Alain au camping s'il fait bon. S'inscrire : frontcommunsdf@hotmail.com

Éditeur : Jean Peeters, 225
rue du Progrès, 1030
Bruxelles
P911388



SANS DOMICILE FIXE
Gemeenschappelijke Daklozen Front
Front Commun SDF

www.frontsdf.be

Mensuel juin 2018 n° 225
Bureau de dépôt : Bxl 21
0479/68 60 20 www.frontsdf.be



PAS DE COMPTE EN BANQUE = PAS D'EXISTENCE

Ne pas avoir de carte bancaire entraîne déjà bien des ennuis : si la somme dépasse ce que vous avez en liquide ou pour aller plus vite à certaines caisses de grandes surfaces, certains distributeurs de billets de train ou de bus, pour payer lors d'une visite dans certains hôpitaux.... C'est ainsi que les banques ne se gênent pas pour vous faire payer de plus en plus cher la possession d'une carte bancaire.

Mais là où on vous regarde comme venus de la planète mars, c'est quand vous osez avouer que vous n'avez pas de



compte en banque ! Impossible évidemment de vous faire rembourser lors d'une transaction en votre faveur : contributions, mutuelle, chômage, salaire, remboursement des frais de transport après un travail bénévole dans une association, renvoyer le virement que vous avez reçu après une visite à l'hôpital.... Et cerise sur le cadeau : si vous osez vous rendre

à la poste pour effectuer un virement, ils vous taxent encore de 12€.

Impossible aussi de payer un abonnement GSM, ce qui revient moins cher que des cartes quand on doit souvent être en communication avec ses enfants ou sa famille ni aucun autre abonnement. Et on ne parle pas d'utiliser internet pour profiter de produits meilleurs marché.

HOMMAGE AUX MORTS DE LA RUE 2017 EN FRANCE

Cette fois, c'est à l'Hôtel de Ville de Paris que ce 4 avril, le Collectif Les Morts de la Rue a rendu hommage aux 510 personnes qui sont décédées dans les rues en France en 2017. Le Collectif a travaillé avec des associations telles que la Fondation Abbé Pierre, la police, les hôpitaux et des membres du public pour compiler une liste reprenant le nom et l'âge de chaque vie perdue.



LIÈGE : L'ESPACE FRATERNEL FÊTE SES 45 ANS

Dans le cadre de la fête annuelle de **La Pierreuse** ce samedi 26 mai, l'Espace fraternel était de la partie. Ce lieu a été créé par dans une ancienne école attenant à une église proche de la gare des Palais, en plein cœur de Liège par



Germain Dufour, ancien conseiller communal et Sénateur Écolo. Dès sa jeunesse, ce capucin (il l'est toujours) avait d'abord vécu proche des sans domicile en France avant de rejoindre Liège commebalayeur de rues pendant 17 ans !

Les 18 locataires actuels viennent pratiquement tous de la rue. La cuisine, le jardin, le séjour et la salle de bain sont des pièces communes. Ce lieu a déjà accueilli plus de 600 personnes et n'est parfois qu'un lieu de passage destiné à réapprendre la vie.

Chacun paie un loyer identique. Tout le monde se côtoie avec une même idée en tête : vivre en groupe et s'autogérer. Chacun paie donc 128 euros par mois : hébergement et deux repas. Mais comme les locataires traînent parfois

leurs lots de casseroles, des règles supplémentaires ont été votées : chacun a sa tâche définie, interdit de se droguer dans les bâtiments et même de boire à outrance. Rien n'empêche toutefois aux habitants de sortir dans la rue.

Ce jour de grande fête, bien d'associations étaient rassemblées autour des thèmes allant de la lutte contre la pauvreté, prévention du sans-abri, défense des droits des sans chez soi, des mal-logés, des droits des sans-papiers.

HOMMAGE AUX EXCLUS DE LA SOCIÉTÉ À GAND

Ce dimanche 10 juin, une soixantaine de personnes se sont rassemblées au cimetière de Gand pour rendre hommage non seulement aux morts de la rue mais à toutes celles et ceux qui ont été enterrés comme indigents. L'hommage rendu à Bruxelles avait inspiré un petit groupe de femmes qui désormais organisent chaque année depuis 5 ans un hommage au grand cimetière de Westerberggraafplaats. Un hommage imprégné d'énormément de délicatesse et de poésie qui se déroule au cœur du cimetière dans un lieu où de nombreux hommages sont rendus. Chaque année, il a lieu le premier dimanche du mois à 14h. Nous avons pu aussi remarquer que toutes les personnes enterrées aux frais du CPAS, SDF et autres, ont une stèle en bois avec une plaquette en acier avec leur identité.



Des nounours entourent la pierre sur laquelle le nom de Michael décédé à 4 ans est inscrit

PRÉPARATION DU 17 OCTOBRE 2018

Un peu partout des associations commencent à s'organiser en vue de la journée mondiale de lutte contre la pauvreté en octobre. Bruxelles ratisse large car ils veulent organiser un ou deux cortèges qui s'arrêterait à certains endroits symboliques afin d'échanger sur le thème de la PAUVROPHOBIE. Nouveau mot créé pour la circonstance afin de démonter tous les préjugés qui criminalisent les personnes en difficultés.

NB : lors de la dernière réunion de Plateforme fédérale de lutte contre la Pauvreté nous n'étions pas les seuls à sourire lorsqu'on a évoqué les plans wallons, bruxellois, flamands, fédéraux et

européens de lutte contre la pauvreté en vue d'atteindre l'objectif vingt-vingt (2020) décidé en 2010 par l'Union Européenne. Il s'agit de ce qu'ils avaient appelé **inclusion sociale** : *réduire la pauvreté en arrivant à ce que 20 millions de personnes au moins cessent d'être confrontées au risque de pauvreté et d'exclusion.*

La Belgique s'était engagée à faire en sorte que 380.000 personnes sortent de la pauvreté en 2020. Plusieurs on fait le geste : 380.000 en plus ou en moins !

PAUL TRIGALET : ANIMAL SOCIAL

C'est ainsi qu'il s'était défini lors d'une cérémonie de décoration. C'est vrai qu'il avait le flair pour découvrir parmi les exclus du système, celles et ceux qui l'étaient encore plus. C'est ainsi qu'après avoir créé un *Espace Paroles*, il s'est engagé avec un autre réservé aux femmes, car il avait remarqué que ces dernières ne s'exprimaient pas facilement au milieu d'hommes. Lors des réunions, il avait l'art de

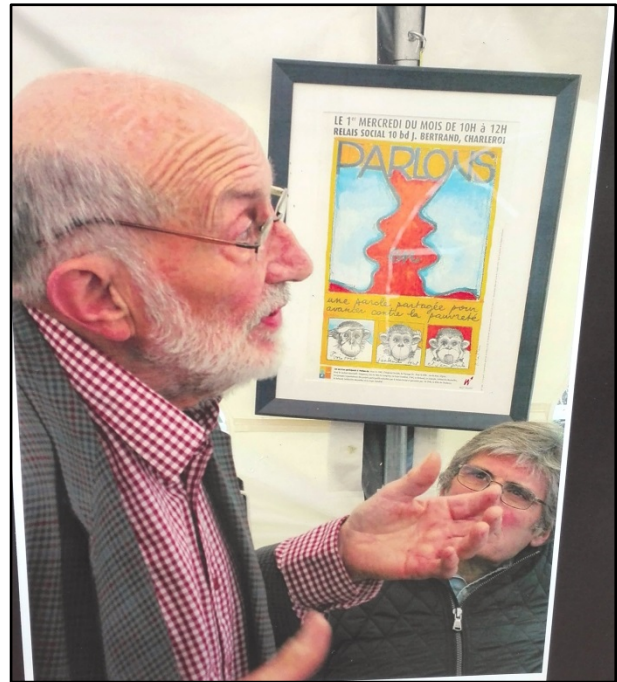
mener la barque afin que les plus taiseux ou les plus éméchés puissent être écoutés.

Né à Anderlues, en 1934, au milieu des charbonnages il a été vicaire à Jumet Gohyssart (hé oui, il était curé). Il s'était facilement fait l'ami de jeunes travailleurs et des mineurs et après deux ans, il avait décidé de quitter la paroisse pour continuer comme *prêtre-ouvrier*. Il suit une formation sociale à l'ULB, travaille à Monceau comme manœuvre pendant 5 ans. En

1973, il reprend une formation d'ajusteur et est embauché chez Dassault, à Gosselies, en 1974. Syndicaliste, il crée en 1973 la Fédération nationale des habitants de cités, car il habitait dans un logement social à l'allée Verte à Jumet. Il est à l'origine de l'association **Solidarités Nouvelles**, du **Rebond**, de l'ex **Sans abri Castors** et a été une cheville ouvrière dans la reconnaissance fédérale des Agences Immobilières Sociales.

Pour nous, le gens du Front, Paul a été celui qui a aidé à structurer l'action d'Alain Siénart dès les premiers jours de la guerre des sdf en 1993 pour obtenir une carte d'identité et des droits. Grâce à sa sensibilité, ses qualités de syndicaliste il a permis au groupe de se faire entendre. Sans lui la lutte des sdf du Front n'aurait pas pu atteindre son but. Merci à toi Paul, notre mentor et notre ami. C'est lors de ta décoration de

"CHEVALIER DU MÉRITE WALLON que tu t'es défini comme "animal social".



LES CPAS FLAMANDS DEVIENNENT UN SERVICE COMMUNAL COMME LE SERVICE POPULATION, VOIRIES....



déjà compliqué pour les conseillers des CPAS de s'y retrouver dans toutes les lois. Que dire alors des conseillers communaux qui n'y connaissent rien.

C'est en décembre que le Parlement flamand a pris cette décision qui sera d'application partout en janvier 2019. Evidemment, comme Anvers est considéré comme le laboratoire des mesures antisociales, cette décision est en partie d'application. Cela signifie que

- Puisque les conseillers communaux sont les conseillers du CPAS, en avant toutes pour les faveurs politiciennes !

- Dorénavant, le CPAS est un service communal comme un autre, il n'est plus autonome et est pieds et poings lié à la couleur politique de la majorité.

- Ces conseillers communaux devront avoir accès au dossier des personnes concernées : il n'y a plus de secret professionnel !

- Le collège communal est le bureau permanent du CPAS. Bon amusement pour s'y retrouver dans les centaines de pages des lois sociales !



- Les conseillers du CPAS sont remplacés par les conseillers communaux : c'était

La NVA veut évidemment que cette loi devienne fédérale, mais heureusement jusqu'à présent, Bruxelles refuse catégoriquement, tandis que pour les Wallons, *un rapprochement est possible, mais pas une fusion.*

Avec le soutien de la COCOM

**PROCHAINE RÉUNION DU FRONT :
Jeudi 5 juillet probablement chez Alain à Otenburg près de Wavre. Tout dépend de la météo. Contact par mail et GSM**